

Etude de cas

Site bassins et bois des cinq tailles

Arrondissement : Lille

Communes : Thumeries et Le Neuville

EPCI : Communauté de Communes du Sud de Pévélois et du Carembault

Maîtrise d'ouvrage : Conseil Général du Nord

Type opération : Volet régional—Mesure 3-2

Localisation du site



Le site est situé à moins de 30 minutes de la métropole lilloise et à proximité d'autres espaces de promenade. Plus précisément, il se trouve au Nord Est de Thumeries, aux abords de *La Marque*. L'entrée du site se fait par le parking via la D 954. Cette entrée aménagée pour accueillir le grand public ne permet pas l'accès à la zone protégée des bassins.

Eléments descriptifs

Les éléments de contexte

Le site des cinq tailles a été racheté par le Conseil Général à l'ancien propriétaire industriel du site (Béghin Say) dont l'activité était la production de sucre. L'activité ayant changé de nature (la production de sucre a été abandonnée en 1990 et l'activité de conditionnement demeure), les bassins de décantation sont devenus inutiles. Le site comprend deux bassins indépendants. Le bassin Nord, traversé par une digue, a été creusé en 1979 et fermé en 1989 à la suite de son comblement par les boues de lavage des betteraves. Le bassin sud a été creusé en 1987 et fermé en 1990 suite à l'arrêt de l'activité de production. Le site a été acheté par le Conseil Général du Nord en 2001 et 2002. Les travaux ont été réalisés en 2004.

Le site présente un intérêt écologique majeur du à la présence d'une importante population de Grèbes à cou noir.

Les caractéristiques du projet

<i>Les caractéristiques du projet</i>				
Phase	Origine du site	Intérêt du site	Propriétaire du site	Gestionnaire du site
Unique	Industrie sucrière	Intérêt écologique (ENS)	Conseil Général du Nord	Conseil Général du Nord

<i>Les aspects financiers</i>				
Montant des interventions	Financement FEDER	Financement Etat	Financement MO	Financement autre
848 355 euros	-	300 000 euros (35%)	548 355 euros (65%)	-

Eléments descriptifs relatifs à la requalification

L'objectif premier de la requalification du site était la préservation ornithologique. Le projet visait également l'ouverture et l'accessibilité du site à tous les publics (scientifiques, public familial, personnes à mobilité réduite...).

123 hectares ont été requalifiés à ce jour sur les 141 hectares achetés par le Conseil Général du Nord. Les travaux ont permis :

- La requalification de l'ancienne aire de stockage sur laquelle a notamment été construit le parking (3 hectares).
- L'aménagement d'une zone d'accueil du public dans le boisement : sentier de promenade, pontons, platelage, passerelles, panneaux explicatifs, sculptures, et quatre observatoires de la faune (75 hectares).
- L'aménagement de la zone protégée des bassins : terrassement, création ou curetage de mares, plantation, déplacement de terre, etc. en vue de la préservation des zones humides. Un observatoire à accès limité a également été construit (48 hectares). La requalification des bassins d'origine industrielle permet d'atténuer les aspects artificiels (berges abruptes, forme géométrique) pour développer leur potentiel écologique.





Regards croisés des acteurs sur le projet

Le bilan de l'opération

Les points forts du projet

- Un double objectif écologique de préservation des espaces d'intérêt écologique majeur et de production d'un espace de loisirs et de détente en Région. Après deux années, il semble que la requalification ait permis non seulement de remplir les objectifs écologiques mais également de rencontrer un grand succès auprès du public.
- Un partenariat qui a permis une requalification de qualité adaptée aux objectifs du projet et une gestion efficace du site après la requalification par le Conseil Général au titre des Espaces Naturels Sensibles. La gestion du site par le Conseil Général du Nord garantit une prise de relais à la suite des travaux de requalification : le Conseil Général assure l'entretien du site et la valorisation de la requalification à travers les actions du Conseil Général (visites guidées, accueil des scolaires et des publics handicapés, événementiels....)

La pertinence du projet

Le projet est pertinent puisqu'il répond à des besoins identifiés pour le territoire Régional :

- La préservation écologique et l'éducation à l'environnement
- La production d'espaces verts de détente et de loisirs notamment à proximité des zones urbaines

La pérennité du projet

La pérennité du projet est assurée par la gestion du site par le Conseil Général du Nord. Les actions engagées ont permis de renforcer les qualités écologiques du site et de gérer à la fois la préservation de la biodiversité et l'accueil du public sans restriction (site ouvert à tous en permanence dans le boisement et les observatoires).

Les effets pour le territoire

Les effets écologiques : l'impact de la requalification est bénéfique d'un point de vue écologique. Non seulement les espèces déjà présentes sur le site se sont développées mais d'autres espèces sont revenues. Avant la requalification, la richesse du site était menacée par une dynamique de dégradation des végétations existantes par eutrophisation, embroussaillage et fermeture des milieux ouverts. D'autre part, une baisse progressive du niveau des eaux était constatée dans les zones humides (étude OSMOSE).

Les effets en terme d'éducation à l'environnement : Le site est un support pour développer l'éducation à l'environnement. Pour cela l'aménagement du site comporte un certain nombre de panneaux qui aident à l'interprétation des observations et informent les usagers.

Les effets en terme d'attractivité : Le site présente un intérêt écologique national ce qui entraîne un rayonnement de grande envergure dans le champ ornithologique.

D'autre part la requalification du site et son ouverture au public participe à la qualité du cadre de vie pour les habitants.

Les projets en cours et les perspectives

Des projets de requalification existent. Il s'agit de requalifier les espaces n'ayant pas encore bénéficié de travaux : le bassin de 15 hectares comblé, situé à proximité du parking et le bassin de 18 hectares acheté par le Conseil Général du Nord en 2007.



La vocation et les usages du site

La vocation et la gestion du site

La particularité du site des cinq tailles est sa qualité écologique avant la requalification. La requalification n'a pas eu pour objectif d'effacer les traces visibles du passé industriel du territoire mais de préserver sa richesse et d'aménager le site pour le rendre plus accessible afin que le grand public puisse se rendre compte et profiter de cette richesse jusque là perçue uniquement par les spécialistes (ornithologues). En effet la requalification a permis la mise en sécurité et l'aménagement du site qui était auparavant fermé au public. Aujourd'hui le site garde très peu l'emprunte industrielle bien que l'histoire soit connue et rappelée dans les panneaux et les brochures du Conseil Général du Nord. Les anciennes installations pour la gestion du niveau de remplissage des bassins sont toujours utilisées dans la gestion du site et un ancien transformateur électrique a même été utilisé comme habitat pour les chauves-souris (cf. photo ci-dessous).

Les usages du site

Une multitude d'utilisateurs viennent sur le site pour différents usages :

- Des scientifiques et professionnels attirés par la richesse écologique du site et la biodiversité,
- Des habitants de Thumeries et des proches communes qui viennent parfois très régulièrement
- Des publics scolaires qui trouvent dans le site un support éducatif
- Des publics à mobilité réduite ou non voyants qui bénéficient d'aménagements adaptés (inscriptions en braille, sentiers aménagés...)
- Un public familial provenant de l'ensemble de la Région (le site est facilement accessible de la métropole lilloise et d'autres grandes villes) qui est en recherche d'espaces verts, rares sur le territoire.



Le site des cinq tailles se situe à proximité de la forêt de Phalempin, déjà repérée comme un lieu de promenade. Bien que la signalétique pour le site des cinq Tailles précise qu'il s'agisse d'un site ornithologique, les usagers (grand public) ne perçoivent pas toujours sa valeur écologique ce qui induit certains contre usages (chien non attaché, réunion de jeunes à l'intérieur des observatoires, introduction d'espèces de poisson non souhaitées dans les bassins...).

L'aménagement et la gestion du site permettent également de sensibiliser les usagers quant à leur comportement (parfois des habitudes prises avant la requalification) sur le site.

les sources

Les acteurs rencontrés :

- Monsieur Christophe Hildebrant, Conseil Général du Nord–ENS.
- Monsieur Samuel Havet, Conseil Général du Nord (gestion du site).

Consultation du dossier de demande de subvention (DDE du Nord) et base PRESAGE

Visite du site